

MAIRIE D'ALBUSSAC

Corrèze

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le **vingt-quatre novembre**, le Conseil Municipal de la Commune d'**Albussac**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Polyvalente Raymond Raoul, sous la présidence de Monsieur **Sébastien MEILHAC**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : Quinze.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2022.

PRÉSENTS : Sébastien MEILHAC, Christian RIGAL, Michel FARGES, Sabrina LACHAUD, Maurice CROS, Antonin FIALIP, Nicolas EYROLLE, Damien LAURENSOU, Mathieu ESCARAVAGE, Julie NAYRAC BROSSARD, Michaël CHABUT, Guillaume TRÉMOUILLE, Pierre RAOUL.

ABSENTS : Clément GIRE, Geneviève CHASLES, excusés.

Monsieur Antonin FIALIP a été élu secrétaire.

o-O-o

N°2022/82

Objet : Projet SCoT de la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne s'est engagée, depuis novembre 2021, dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Pour ce faire, une large concertation a été mise en œuvre au travers d'ateliers thématiques, de réunions des personnes publiques associées, de rencontres d'élus ou de réunions publiques. Ainsi, le projet de SCoT de Xaintrie Val'Dordogne a été arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 22 septembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne un avis favorable au projet de SCoT de Xaintrie Val'Dordogne arrêté par délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2022,
- charge le Maire de signer tous documents relatifs à cette décision.

Conseillers en exercice		15
Conseillers présents		13
Procurations		
Votants		13
Contre	Abst.	Pour
		13

Pour extrait conforme,

Le Maire :

Sébastien MEILHAC



PRÉFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE

06 DEC. 2022

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la transmission en Préfecture le 2 décembre 2022 de la publication en Mairie le 2 décembre 2022.